

Conditions générales de vente

❖ **Conditions de réservation**

La réservation deviendra effective et définitive après encaissement de la totalité du règlement.

❖ **Conditions de paiement**

Pour une réservation passée plus de 1 mois avant la date de séjour : paiement des arrhes à hauteur de 25% du total de la réservation et paiement du solde restant 1 mois avant la date de séjour ;

Pour une réservation passée moins de 1 mois avant la date de séjour : paiement de l'intégralité du montant de la réservation.

❖ **Modes de règlement**

- Chèque (à l'ordre de L'EI COUTANT Aurélie)
- Virement

❖ **Taxe de séjour**

Les tarifs indiqués n'incluent pas la taxe de séjour.

❖ **Annulation**

L'annulation d'une réservation ne sera effective qu'après confirmation par mail de sa prise en compte par l'Etoile Du Marais.

- Frais d'annulation
 - Annulation gratuite jusqu'à 1 mois avant l'arrivée.
 - Au-delà d'1 mois, les arrhes seront conservés.

❖ **Interruption**

En cas d'interruption du séjour en cours, 100% du montant du séjour restant sera dû et facturé. Sauf en cas de force majeure où dans ce cas un justificatif devra être produit. Il sera alors procédé à la restitution déjà versées correspondant au prorata de la durée d'occupation non effectuée.

❖ **Conditions générales de location**

L'accès au gîte a lieu à partir de 17h. Il doit être libéré au plus tard à 11h le jour du départ.

❖ **Utilisation des lieux**

Les clients devront assurer le caractère paisible des lieux
Les véhicules seront stationnés sur un parking privé proche du gîte.
Pas de musique en extérieur après 22h.

❖ **Animaux**

Les animaux ne sont pas admis

❖ **Consignes de sécurité**

Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents pendant le séjour. Ils devront être accompagnés et surveillés à l'intérieur et à l'extérieur, notamment à la piscine et dans tous les espaces susceptibles équipés de matériel à usage spécial (sauna, hammam, jacuzzi). Il est strictement interdit de les laisser seuls.

Le gîte est équipé de détecteurs de fumée

Il est interdit de fumer à l'intérieur du gîte.

❖ **Linge de maison**

Le linge de lit est inclus dans le prix de la location du gîte puisque les lits sont faits à l'arrivée, le linge de toilette également.

❖ **Equipement**

Le gîte est équipé d'accessoires de confort (cafetière, mini-bar, mobilier haut de gamme...). Toute dégradation ou disparition donnera lieu au remboursement. Le gîte est isolé et équipé d'un système de chauffage et de climatisation.

❖ **Acceptation du règlement intérieur**

La réservation du gîte induit l'acceptation du présent règlement.

❖ **Dépôt de garantie**

Une caution sera demandée à l'arrivée des clients. La caution sera rendue au moment du départ si aucun problème n'a été constaté. Elle ne sera pas encaissée s'il n'y a aucun problème à signaler.

❖ **Piscine**

Conformément à la réglementation en vigueur, la piscine est équipée d'un volet roulant pour assurer la sécurité de tous. Ce volet est systématiquement fermé.

La baignade est non surveillée et chacun est chargé d'assurer sa propre sécurité ainsi que celle de ses enfants. L'Etoile Du Marais ne pourra être tenu responsable de tout accident lié à l'utilisation de la piscine.

❖ **Assurance**

Le locataire sera tenu de s'assurer contre les dommages de toute nature susceptible d'engager sa responsabilité.

Tout différend concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat qui n'aurait pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable sera porté devant le tribunal de commerce.

❖ **Ménage et Conditions de sortie**

Le ménage en fin de séjour est inclus dans le tarif de la location du gîte. Cependant, le propriétaire pourra prélever des frais sur la caution si nous constatons que les lieux ont été dégradés.

Etat des lieux : Un inventaire est fourni à l'entrée dans le gîte et est signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

Le client devra s'assurer avant son départ que :

- La vaisselle est propre et rangée, les machines à laver vidées.
- La cafetière est vidée et lavée.
- Les poubelles placées dans les conteneurs en respectant les règles du tri sélectif.
- Les cendriers sont vidés.
- Le barbecue et la plancha sont nettoyés.
- Les objets, meubles, ustensiles ou divers appareils remis à leur place d'origine s'ils ont été déplacés durant le séjour.

Nous tenons à vous préciser que le ménage fin de séjour n'inclue pas les tâches citées ci-dessus.

La vaisselle cassée devra être signalée et fera l'objet d'une facturation pour son remplacement.